

Bulletin municipal Janvier 2018

Coucher de soleil du 31 décembre 2017

EDITORIAL

Nous souhaitons cette nouvelle année riche :

- en festivités et en animations sur Issel à l'image de la gaité apportée par nos chorales illustrées ci-dessous,
- en projets avec le lancement de nouveaux travaux dans la continuité de ceux achevés en 2017 évoqués dans la suite du bulletin,
- en réussite et en partage de vie à découvrir au travers des retours d'Issélois.

Bonne année 2018 et Bonne lecture à tous!



Directeur de la publication : Roger Ourliac

Conception et mise en page : Myriam Mechraoui, Roger Glavier, Henri Poisson, Thierry Quiquandon



Nous voici arrivés au terme de l'année 2017, riche en évènements, principalement au niveau de la classe dirigeante de notre pays.

Les françaises et les français ont été appelés à élire un nouveau président de la république française pour cinq ans, à désigner nos représentants à l'assemblée nationale pour six ans. En ce qui concerne le sénat, ce sont les grands électeurs qui ont renouvelé un tiers des sénateurs pour six ans également.

Souhaitons que les prochaines années puissent nous apporter sécurité et sérénité, pour faire face aux défis qui nous attendent.

Depuis quelques années, nous constatons que l'état oblige les communes à transférer de plus en plus de compétences vers les Communautés de Communes (CDC) et ainsi éloigne le pouvoir décisionnel du citoyen.

A compter du 1^{er} Janvier 2018 les Isselois, comme l'ensemble des habitants de la Communauté de Communes Castelnaudary Lauragais Audois, vont constater tous les changements qui nous ont été signifiés durant l'année 2017, notamment :

- Les dossiers de demandes de permis de construire ne sont plus établis par l'état mais par la CDC.
- Le service de l'eau et de l'assainissement n'est plus géré par la mairie mais par la CDC.
- Concernant la gestion des eaux de rivière, (Fresquel /Gémapi) c'est également la CDC qui prend cette compétence.
- Pour le renouvellement de votre carte d'identité, vous devrez maintenant vous adresser à la mairie de Castelnaudary.
- Pour changer votre carte grise, vous devrez faire la demande par internet.

Je souhaite que tous ces changements ne perturberont pas trop le bon fonctionnement de nos collectivités.

Sur le plan local, tous les grands travaux que nous avons programmés pour cette année dans le village sont terminés, et je constate la satisfaction des Isselois concernant ces réalisations, malgré les quelques petits désagréments que cela a pu occasionner.

Je voudrais vous faire part d'une nouveauté : la mise en place par le Conseil Départemental et la Communauté de Communes d'un service de transport à la demande.

Avec le Conseil Municipal nous travaillons à la programmation des travaux à réaliser durant les prochaines années.

Les dossiers de demandes de subventions sont en cours, concernant la réfection de la voirie communale, de l'extension de l'éclairage public route de St. Papoul et du chemin des Hyères.

Une étude est en cours pour l'aménagement de l'aire de loisirs, la réfection des trottoirs et autres.

En outre, nous essayons d'agrémenter le plus possible notre village en réalisant différentes plantations.

Je ne pourrais terminer sans avoir une profonde pensée pour tous les Isselois et Isseloises qui sont seuls, malades, hospitalisés, ou dans la peine causée par le décès d'un être cher.

Que cette année 2018 puisse vous apporter la santé, le bonheur et la joie de vivre heureux.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2018 A TOUS

**Le Maire
Roger OURLIAC**

Conseil Municipal du 06 Novembre 2017

☐ Marché « Curage et Epandage de la lagune » - Avenant n°1

Monsieur le Maire a rappelé le marché passé avec VALTERRA et ALLIANCE ENVIRONNEMENT pour le curage et l'épandage de la lagune.

Les délais d'exécution n'ayant pas pu être respectés ; l'épandage étant initialement prévu avant la fin octobre, un avenant doit être signé pour reporter cette opération à l'été 2018.

Le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, le report des délais d'exécution du marché et les avenants correspondants.

☐ Tableau de la voirie communale

Sur proposition de M. le Maire, le conseil municipal a approuvé, à l'unanimité, la mise à jour du tableau de la voirie communale, ce dernier ayant été établis en 1991.

Conseil Municipal du 11 décembre 2017

P.L.U. : Mme MIRASSOU, du bureau d'étude TOPOS, a présenté aux membres du Conseil municipal le projet d'aménagement et de développement durable (P.A.D.D.) du projet de P.L.U. de la commune.

Pour mémoire, le PADD est la clé de voûte du dossier de Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) et définit les orientations du projet d'urbanisme de la commune.

Présentation effectuée de 21h à 23h.

☐ Transfert de la compétence Eau et Assainissement – Conventions

Monsieur le Maire a présenté à l'assemblée la convention de gestion du service de gestion du service de l'eau et de l'assainissement à compter du 1^{er} janvier 2018, suite au transfert de compétence, ainsi que la convention pour la mise à disposition du personnel communal.

Le conseil a approuvé ces conventions et autorisé le maire à les signer.

☐ Service déchets verts

Monsieur le Maire a rappelé à l'assemblée l'arrêté du Préfet interdisant le brûlage des déchets verts à l'air libre, pour les particuliers et la commune.

Devant l'augmentation constante des quantités de déchets verts, ces derniers doivent désormais être apportés pour recyclage à la plateforme de compostage de Labécède-Lauragais, la déchetterie de Castelnaudary étant trop éloignée et la déchetterie de Saint-Papoul non adaptée au déchargement.

Le dépôt des déchets verts à la plateforme de Labécède-Lauragais étant un service payant pour la commune (tarification à la tonne), le Conseil Municipal a décidé de maintenir la mise à disposition des bennes à déchets verts chez les particuliers, mais de rendre payant ce service afin de couvrir les frais appliqués par la plateforme et les frais de transport et de personnel.

Le Conseil a décidé, à l'unanimité, de fixer la location d'une benne à déchets verts à 40€ par benne, à compter du 1^{er} janvier 2018.

☐ Transport à la demande

Ce service, mis en place par le Conseil Départemental et la Communauté de Commune, est désormais opérationnel. Une brochure d'information sera distribuée prochainement aux administrés.

☐ Plateau surélevé au carrefour RD126/RD726

M. le Maire a rappelé le projet de créer un carrefour surélevé, à l'intersection de la RD126 (route de Saint Papoul) et de la RD726 (route de Peyrens).

Une étude a été menée par l'ATD11 et la demande de subvention a été déposée.

Le projet doit désormais être finalisé, en accord avec l'ATD11 et la Division Territoriale de Castelnaudary.

☐ Eclairage Public

M. le Maire a rappelé le projet d'extension du réseau d'éclairage public vers Saint Papoul.

Ce dossier a fait l'objet d'une demande de subvention auprès du SYADEN, en juin 2017, mais il n'a pas encore été instruit.

Il a présenté un devis pour l'extension du réseau sur le Chemin des Hyères, estimé à 6 747 euros.

Ce projet fera également l'objet d'une demande de subvention en 2018.

11 Novembre

1917, LE SOUVENIR DE « L'ANNÉE TERRIBLE » EST TOUJOURS PRÉSENT

Quatre-vingt-dix-neuf années ont passé depuis cette fin de matinée du 11 novembre 1918, les clairons ont sonné le cessez le feu. C'est en ces termes que le premier magistrat du village a lu la lettre de Madame Geneviève Darrieussecq, Secrétaire d'État auprès du ministre des armées en présence d'une soixantaine d'issélois, sous la pluie et le vent qui cinglait à leurs visages.

Puis les enfants déposèrent une rose au pied du monument aux morts. Après avoir égrené les noms des victimes des deux guerres, la foule fut invitée à respecter une minute de silence avant de reprendre tous en chœur la Marseillaise.



Enfin, Roger Ourliac, Maire, invita l'assistance à lever le verre de l'amitié.

Etat civil

❖ Naissance:

Nathan SEJALON-POULAIN, le 18 Décembre 2017

❖ Décès:

Elisabeth CUNG épouse DELPERIE, le 06 Novembre 2017

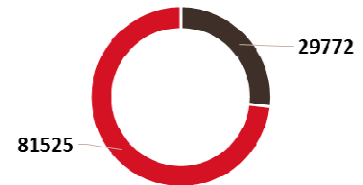
Aménagement du chemin de l'Orient

Les travaux de réfection totale de la voirie et la création d'un passage piétonnier se sont achevés courant octobre 2017. Ces travaux ont été subventionnés à hauteur de 73,25%

Les employés de la mairie ont bâti un muret en pierre pour retenir le talus au niveau de l'emplacement des poubelles.



Montant total des travaux de 111 297 €



■ Montant financé par la commune

■ Subvention par l'état, la région et le département

Aménagement de l'espace poubelle aux Poids Public

Les travaux de renforcement du talus par enrochement réalisé par l'entreprise Cazal a été achevé cet automne.

Un aménagement avec plantations a également été effectué autour de l'espace poubelle par nos agents techniques communaux.

Le coût des travaux s'est élevé à 10 746 €.



Issélois à l'honneur

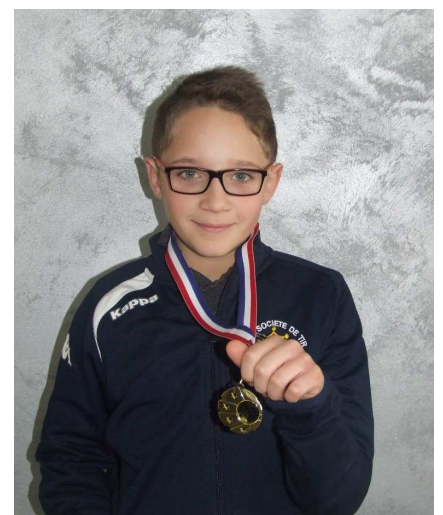
Mathéo IMEDJADJ a débuté le tir il y a quatre ans grâce à Armand SAVOYA qui a été son premier entraîneur et lui a donné le goût du tir.

L'an dernier, il a terminé 3^{ème} en départementale et 4^{ème} aux régionales. Il a été qualifié pour les championnats de France mais il n'a pas pu s'y rendre.

Cette année, le dimanche 17 décembre à Carcassonne, il a participé à la 3^{ème} manche (qui en compte 5) de la coupe de l'Aude des jeunes (poussin garçons de 7 à 10 ans).

Mathéo a fait 2^{ème} à la première manche, 2^{ème} à la seconde manche et premier à cette troisième manche avec 270,6 point sur 300 points.

Classement final en mars... avec de grandes chances d'être qualifié pour les championnats de France poussin qui se tiendront fin juin à Colmar.



Histoire de la boulangerie

Un boulanger à Issel par Marcel PEYRE :

C'est le 1^{er} juin 1954 au MAS SAINTES PUELLES que Marcel commence son apprentissage. 7 mois après, il part pour de 2 ans à HOUNOUX afin d'achever sa formation de boulanger.

C'est le 1^{er} février 1957 à ISSEL chez M. BRAU qu'il débute comme ouvrier; en septembre 1958 il part à l'armée pour l'Algérie d'où il est libéré en mars 1961.

A son retour, Marcel ne trouve pas de place dans son métier. Il travaille alors quelques semaines comme maçon dans l'attente d'une embauche en boulangerie.

C'est le 15 mai 1961 qu'il décroche un poste chez FABRE à CASTENAUDARY, il y reste jusqu'en Octobre 1963. Il change de patron et part à PUGINIER chez BORROUMET où il y reste 4 ans jusqu'en octobre 1967.

Fort d'une expérience professionnelle chez différents patrons, Marcel se met à son compte à ISSEL le 1^{er} Novembre 1967. Il achète la boulangerie à M. BRAU.

Il travaille avec sa femme Danielle jusqu'en juin 1994 date à laquelle il prend sa retraite après avoir passé une période de 40 ans comme boulanger.

A ISSEL, Marcel a utilisé un four d'environ 6m de profondeur et de 4 m de large. La chauffe du four au fioul se faisait en 40 minutes. C'est pour lui à ce moment là une évolution par rapport aux premiers fours à bois de son apprentissage dans lesquels il fallait attendre 2 heures pour la montée en température. De plus, le bois (gerbes de bruyère) était fournis par les clients en échange de pain.



Au cours de sa carrière, Marcel a connu des évolutions avec le matériel de boulangerie notamment les pétrins pour lesquels les temps de pétrissage ont été réduits par 3 pour atteindre 20 minutes.

L'arrivée des peseuses et des diviseuses a permis également d'améliorer la productivité.

Danielle a appris au côté de son mari le pesage et le calibrage du pain, Marcel prenant en charge lui-même le pétrissage et la cuisson

L'activité en boulangerie est bien rythmée avec une ouverture 7 jours sur 7.

Les fabrications du pain (flutes, baguettes...), des pains à l'anis, des pains de Modane, des croissants, des tartes et des gâteaux des rois, suivant les époques de l'année, sortent des mains de Marcel.

Il s'adonne au pétrissage de la pâte en milieu d'après-midi tandis que Danielle lui prête main forte au calibrage et à la mise sur planche, pour une journée qui se termine vers 20h.

Le lendemain à 3h du matin l'activité reprend avec la préparation des croissants et la chauffe du four.

Suivant les jours de semaine, le nombre de fournées varie de 2 à 3. Il faut compter environ 1h30 à 2h00 pour une fournée.

Danielle, quant à elle, gère aussi les commandes et le ménage de la boulangerie.

Dés 8h00 Danielle accueille les clients en boulangerie tandis que Marcel s'occupe des tournées pour livrer les villages, les fermes et des restaurants. Il effectue 500km par semaine avec un circuit passant par Les Crozes, Peyrens, Tréville, Saint Pierre (Revel), Dreuilhe, Vaudreuille, La Pomarède.

Ils vendaient la baguette 38 centimes de franc en 1967 soit moins de 6 centimes d'euro!

Bien que Marcel soit aujourd'hui retraité, il n'a pas perdu la main et il a refait du pain comme autrefois pétri à la main et cuit au feu de bois.

Il a aussi à cette occasion donné des conseils à un amateur Isséolois pour fabriquer du pain artisanal et du pain de Modane.

Un grand merci à Marcel pour le partage de ses souvenirs et de son savoir-faire avec autant de passion!



Repas des Aînés



Noël à Issel



Crèche de Noël à ISSEL

